

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-301/SG/FP portant inscription au tableau d'avancement de l'année 1969 et promotion au titre de l'année 1969 du personnel des Cadres territoriaux.

n° 70-301/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
24 mars 1970

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1970

Date du numéro
10 avril 1970

TEXTE INTÉGRAL

Sont inscrits au tableau d'avancement de l'année 1969, pour compter des dates ci-après indiquées, les fonctionnaires des cadres territoriaux dont les noms suivent : I. CORPS DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT a) Cadre des ouvriers Pour ouvriers principaux, 1er échelon : M. Ali Farah Awale, pour compter du 1er janvier 1969 (Port de Commerce). rt errant EYE À à Pour ouvriers de 1er classe, 1er échelon : M. Ali Mohamed Warsama, pour compter du 1er janvier 1969 (Port de Commerce) ; M. Aoualeh Miguil Farah, pour compter du 20 mai 1969 (Port de Commerce). Pour ouvriers de 2° classe, 1er échelon: M. Ahmed Mohamed Guire, pour compter du 1er octobre 1969 (Port de Commerce). b) Cadre des patrons d'embarcations Pour patrons d'embarcations principaux, 1 échelon : M. Hassan Aoualeh Mehade, pour compter du 1° septembre 1969 (Port de Commerce). IL. CORPS DES CHAUFFEURS MECANICIENS ET DES CHAUFFEURS Cadre des chauffeurs mécaniciens Pour chauffeurs mécaniciens de 1er classe, 1° échelon : M. Abdi Houssein Odouah, pour comper du 1er juin 1969 (Port de Commerce). Pour chauffeurs mécaniciens de 2° classe, 1e échelon : M. Moumin Ali Houmed, pour compter du 1' juillet 1969 (Port de Commerce), Sont promus, au titre de l'année 1969, pour compter des dates ci-après indiquées, les fonctionnaires des cadres territoriaux du Territoire Français des Afars et des Issas, dont les noms suivent :